

BULLETIN QUOTIDIEN DE L'OACI

Numéro 3
29/9/22

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît en début de matinée chaque jour ouvrable de la session de l'Assemblée, contient un résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse :
https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/default_fr.aspx

Pour savoir comment accéder à la plateforme virtuelle ou à l'application mobile *ICAO Meetings* de la 41^e session de l'Assemblée, veuillez consulter la page suivante :
https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx

Accès au Wi-Fi public du siège de l'OACIRéseau : Public@Intl. Civil Aviation
Mot de passe : ICAOA412022**Horaire des séances : jeudi 29 septembre 2022**

| | | |
|--|-----------|---|
| Première séance de la Commission technique | 9 heures | Salle de l'Assemblée |
| Première séance de la Commission juridique | 9 heures | (Salle de conférence 3) 1 ^{er} étage du centre de conférences |
| Troisième séance du Comité exécutif | 14 heures | Salle de l'Assemblée |
| Quatrième séance du Comité exécutif | 18 heures | Salle de l'Assemblée |

Les documents de l'Assemblée figurent sur la [page web de la 41^e session de l'Assemblée](#), à l'adresse www.icao.int/a41.

Application *ICAO Meetings* : Vous trouverez les instructions de téléchargement de l'application et d'accès par le web à l'adresse https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx.

Vous avez besoin d'aide ? Consultez le [Guide des participant\(e\)s et la foire aux questions](#) pour en savoir plus sur l'utilisation de la plateforme virtuelle et de l'application mobile *ICAO Meetings*. Vous souhaitez élargir votre réseau ? Consultez la liste des participants sur l'application et utilisez la messagerie pour les contacter ou planifier une rencontre.

Les séances d'hier : mercredi 28 septembre 2022

Première séance du Comité exécutif

Le Comité exécutif a ouvert sa première séance, tenue à huis clos, à 9 heures le mercredi 28 septembre 2022. Il a examiné le point 10 de l'ordre du jour (Arriérés de contributions) en se fondant sur la note A41-WP/30 révision n° 1 (et additif n° 1).

Conscient du format hybride des travaux de la 41^e session de l'Assemblée, et reconnaissant l'importance de veiller à la transparence et de faire en sorte que tous les États membres puissent participer aux délibérations, conformément à la règle 24 du *Règlement intérieur permanent de l'Assemblée de l'OACI* (Doc 7600), le Comité est convenu que toutes ses prochaines séances de la présente session seront publiques.

Troisième séance plénière

La troisième séance plénière a eu lieu immédiatement après la première séance du Comité exécutif, qui a été levée à 9 h 30. L'Assemblée a approuvé le rapport verbal présenté par le Président du Comité exécutif sur l'examen du point 10 de l'ordre du jour (Arriérés de contributions) qu'a fait le Comité en se fondant sur la note A41-WP/30 révision n° 1 (et additif n° 1).

Au titre du point 8 de l'ordre du jour, les délégations du Japon, de l'Afrique du Sud, de l'Autriche, de la Zambie, du Royaume-Uni, du Népal, de l'Islande, du Mozambique, de Sri Lanka, de l'Ouganda, de la Grèce, de la Côte d'Ivoire, de la République dominicaine, de Cuba, de la Nouvelle-Zélande, du Nicaragua, du Brésil, de l'Italie, de l'Ukraine, du Togo, du Liberia et du Guyana font des déclarations générales.

La Plénière a aussi noté l'annonce faite par la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom des 18 États membres du Forum des îles du Pacifique, relative au lancement de la stratégie régionale de l'aviation dans le Pacifique pour la période 2022-2032, ainsi que les observations du Secrétaire général de l'OACI concernant l'engagement continu de l'Organisation à travailler dans la région afin de soutenir les petits États insulaires en développement du Pacifique.

Deuxième séance du Comité exécutif

À sa deuxième séance, ouverte le mercredi 28 septembre 2022 à 14 heures, le Comité exécutif a examiné le point 16 de l'ordre du jour (Protection de l'environnement – Dispositions générales, bruit des aéronefs et qualité de l'air locale) en se fondant sur les notes A41-WP/93 et A41-WP/95 présentées par le Conseil et des notes connexes. Il est convenu de recommander à la Plénière d'adopter la révision de l'Exposé récapitulatif de la politique permanente et des pratiques de l'OACI dans le domaine de la protection de l'environnement – Dispositions générales, bruit et qualité de l'air locale, proposée par le Conseil dans la note WP/95 et modifiée durant les délibérations.

Le Comité exécutif a ensuite commencé l'examen du point 17 (Protection de l'environnement — Aviation internationale et changements climatiques), en se fondant sur deux notes présentées par le Conseil (A41-WP/368 et A41-WP/369) et des notes connexes. Au moment de lever la séance, à 17 h 25, le Comité n'ayant pas terminé l'examen de ce point, il est convenu de poursuivre ses délibérations à une réunion ultérieure.

Il a été entendu que le point 18 (Protection de l'environnement – CORSIA) sera lui aussi examiné lors d'une réunion ultérieure du Comité exécutif.

Première séance de la Commission administrative

La Commission administrative a tenu sa première séance à 13 h 30, le mercredi 28 septembre 2022, avec M. Haitham Misto (Jordanie) comme Président. Le Président du Conseil a ouvert la séance. La Secrétaire de la Commission, M^{me} Olga Nam, a présenté les fonctionnaires du Secrétariat.

M. Fred K. Bamwesigye (Ouganda) et M. Chester Voo (Malaisie) ont été nommés Premier Vice-Président et Second Vice-Président, respectivement, sur proposition des Pays-Bas. Les deux candidatures ont été appuyées par la Colombie.

Le Président du Conseil, M. Salvatore Sciacchitano, a présenté le projet de budget pour 2023, 2024 et 2025, suivi de la présentation faite par le Secrétariat. La Commission a examiné la présentation et conclu qu'il n'y avait pas d'objection à ce que les suites à donner concernant le projet de budget soient soumises à l'Assemblée pour approbation.

En plus du projet de budget 2023-2024-2025 (point 45), la Commission a examiné tous les autres points de l'ordre du jour.

Cérémonie relative aux traités

La deuxième journée de la cérémonie de l'OACI relative aux traités a eu lieu le 28 septembre 2022. Des instruments de ratification/adhésion ont été déposés par les États suivants :

le Pérou, pour le Protocole de Montréal de 2014 ; la Grèce pour les Protocoles de 2016 portant amendement de l'article 50, alinéa a) et de l'article 56 de la Convention de Chicago.

À savoir

Élections du Conseil par vote électronique

Des informations sont disponibles sur la page [Procédure de vote électronique](#) et au comptoir d'information 4A, ouvert tous les jours.

Réceptions

Le calendrier des réceptions organisées à l'intention des délégués à la 41^e session de l'Assemblée se trouve [ici](#). Y figurent les réceptions notifiées au Secrétariat et pour lesquelles l'hôte enverra des invitations individuelles, sauf indication contraire.

Ateliers Skytalks — 41^e session de l'Assemblée

Pour les personnes présentes sur place, des ateliers Skytalks se tiendront dans une salle située près de la salle de l'Assemblée. Le nombre de places étant limité, les parties intéressées sont invitées à s'inscrire à l'avance dès la publication de la version définitive du programme.

Les participants en ligne pourront suivre les ateliers Skytalks diffusés en direct sur ICAO TV, qui seront mis à disposition par la suite sous forme d'enregistrement à la demande.

Pour connaître le programme des ateliers Skytalks prévus pour la 41^e session de l'Assemblée, consultez la page située à l'adresse suivante :

<https://www.icao.int/Meetings/a41/workshops/Pages/default.aspx>

Bâtiment du siège de l'OACI : Veuillez noter que l'accès au bâtiment sera limité aux participants enregistrés munis d'un laissez-passer.

Salles de conférence et attribution des places : Veuillez noter que la capacité des salles de conférence pourrait être réduite en fonction des mesures et des dispositions en vigueur au moment de la séance. Pour obtenir les informations les plus récentes, consultez la page sur les services de conférence et l'attribution des places du site [icao.int](http://www.icao.int). Les plans d'attribution des places seront affichés à l'entrée des salles de conférence.

L'OACI est un environnement sans fumée : Il est permis de fumer à l'extérieur seulement, dans les zones indiquées. Veuillez consulter les panneaux.

NOUS VOULONS VOTRE AVIS !

Enquête sur la plateforme virtuelle et l'application mobile de la 41^e session de l'Assemblée

Nous serions heureux de savoir ce que vous avez pensé de ces outils ! Répondez à cette [enquête](#) (en anglais) et nous veillerons à prendre en compte vos retours.

Le multilinguisme à l'OACI

L'OACI est résolument attachée au multilinguisme et donne à tous les États membres la même chance de prendre part aux délibérations et de consulter les publications et les documents dans les six langues officielles de l'Organisation. Pour nous aider à améliorer nos services d'interprétation, nous vous remercions de bien vouloir nous donner votre avis. Il suffit de consulter le lien suivant : [enquête de satisfaction concernant les services d'interprétation](#) (en anglais), de répondre aux quelques questions et de cliquer sur le bouton d'envoi.